

1993. *Les contrats de rivière voient le jour au terme...*

1993. Les contrats de rivière voient le jour au terme

d'un débat associant les mondes politique, administratif, socio-économique et scientifique. On décide enfin de se doter d'outils et de moyens financiers nécessaires à la revalorisation des bassins délimités par le gouvernement wallon. Aujourd'hui, plus d'un tiers du territoire régional est couvert par ce type de contrat qu'encouragent également divers programmes de la Commission européenne... Développement durable oblige

Riverains, pêcheurs, défenseurs de l'environnement, passionnés de patrimoine, entrepreneurs et propriétaires terriens s'entendent pour mener des actions liées à la qualité des eaux de surface, aux risques d'inondation, à la conservation de la nature, au transport fluvial, à la gestion des déchets, des loisirs aux bords de l'eau. Une nouveauté en 2001 : les Journées wallonnes des contrats de rivières qui se sont déroulées pour la première fois les 22 et 23 septembre. Des " portes ouvertes " où le public peut constater les réalisations en cours.

L'idée des contrats a germé au sein de l'ASBL Idef (Institut pour le développement et la famille) et de la Députation permanente de Namur qui décident, en 1988, d'assainir le ruisseau de Fosses. Rejointes ensuite par Inter-Environnement Wallonie et la Fondation Roi Baudouin, en 1992, avec un projet de mise en valeur de la haute Meuse à Namur, Profondeville, Yvoir, Anhée, Dinant et Hastière.

Une Charte de protection a vu le jour, suivie d'un véritable contrat en 1996. Aujourd'hui, 65 organisations et 119 membres sont à l'ouvrage.

La haute Meuse compte une quinzaine d'îles et d'îlots qu'apprécient plantes rares et faune aquatique. A ce jour, six d'entre elles ont reçu l'appellation " réserves naturelles " de la Région wallonne : les îles de Dave, d'Al Golette, d'Androssart et les trois îles de Godinne. Les autres sont reconnues zone d'intérêt biologique. On ne devra plus craindre de les voir rayées de la carte, comme ce fut le cas dans le passé pour des raisons de circulation fluviale, de prélèvement de gravier et autres interventions intempestives. On pense à la phrase

de Jean Dorst, éminent naturaliste français : " L'homme ne peut oublier qu'un bassin fluvial forme un ensemble vivant que l'on ne peut domestiquer sans changer quelque peu la face du monde. " Et pour appliquer ce précepte, il faut commencer par de petites choses : ne pas jeter des déchets dans les rivières, respecter la vie sauvage du bassin versant, éviter de construire une cabane au bord de l'eau...

Mais un fleuve se doit aussi d'être beau. Non pas en l'apprêtant par des garnitures artificielles, mais on doit au moins lui restituer ses berges fleuries que le béton a souvent écrasées. C'est ce qui se fait sur la rive gauche à Annevoie, à l'embouchure du Bocq à Yvoir, à front de l'île de Dave où, dans les hauts-fonds, repoussent des plantes aquatiques en grand nombre. Les promeneurs sont de plus en plus exigeants Ils fulminent contre les eaux sales en bordure de campings, posent des questions pointues sur l'écologie des arbres et des haies , confie Georges Hubelet, guide nature à Waulsort, dans la commune d'Hastière où niche le château de Freyr, s'élèvent des rochers remarquables, et travaille le dernier passeur d'eau de Wallonie, à la grande satisfaction des randonneurs qu'un voyage en barque amuse et fait gagner du temps.

La haute Meuse. 50 kilomètres de courants de Namur à la frontière française, et plus de 150 nouveaux projets à réaliser dans le cadre du contrat 2002-2004. Y figurent certains objectifs touristiques, avec la valorisation des équipements fluviaux à Anhée, au pont de Godinne, au port de plaisance d'Anseremme, où s'égayait jadis Félicien Rops, président en 1862 du Cercle nautique de Sambre et Meuse. L'artiste pratiquait l'aviron et le canotage avec élégance, fuyant ses " compatriotes bêtes et méchants ", pour glisser sur " cette bonne vieille Meuse lumineuse et nacrée ". Jean Javaux, peintre de haute Meuse, est intarissable sur la navigation au fil des années folles. Les marins d'eau douce se lançaient des défis sur la Lesse; le kayak en bois est né en 1910, et trente plus tard un certain monsieur Anciaux en louaient par dizaines à Anseremme. De nos jours, la Maison du tourisme de haute Meuse encourage les plaisirs de l'eau : ski nautique, pêche sportive, croisières nocturnes et musicales. Les amateurs liront " La plaisance sur les voies navigables de Wallonie ", brochure réalisée par le service des Voies hydrauliques, qui renferme itinéraires et conseils pratiques (1). On nous encourage aussi à filer vers la vallée

de la Molinee et la réserve de Furfooz d'où l'on découvre des vues spectaculaires sur la Lesse. Vertige en gravissant les parois d'un amphithéâtre rocheux avec l'association Dinant Aventure. La rivière est ludique, revigorante.

Le contrat de rivière, la panacée ? Un progrès dans le traitement de l'eau et des paysages, simplement. L'essentiel reste à faire dans le domaine des équipements, des infrastructures, de la lutte contre la pollution. Quel cauchemar de voir des eaux grises et des berges cimentées. Le véritable contrat est à venir, il est en chacun nous.

(1) Infos : 082-22.28.70.

© Rossel & Cie S.A. - Le Soir, Bruxelles,

2002

Copyright © 2015 Rossel & Cie. Tous droits réservés